



## Journées d'action nationales 2024

### Participez avec nous !

Les **journées d'action nationales** ont lieu du 15 mai au 15 juin 2024.

Le thème est : **Avenir inclusif.**

Le Canton du Valais veut encourager l'inclusion.

L'inclusion c'est quand :

- toutes les personnes avec et sans handicap peuvent faire les mêmes choses.
- toutes les personnes avec et sans handicap ont les mêmes droits.

Le canton du Valais organise un appel à projet.

C'est comme un concours.

Vous pouvez proposer un projet.

On appelle aussi cela les journées d'action.

Durant les journées d'actions,

vous pouvez montrer aux habitants

les problèmes des personnes handicapées.

Vous pouvez aussi leur expliquer



les choses qui vous aident dans la société.

Ou proposer de nouvelles solutions.

Les journées d'action ont lieu du 15 mai 2024 au 15 juin 2024.

Cela se passe dans toute la Suisse.

## Objectifs

Avec cet appel à projet, le Canton veut :

- créer une société plus inclusive.
- encourager les personnes à travailler ensemble pour l'inclusion.
- permettre aux personnes avec un handicap de mieux participer à la société.
- expliquer l'inclusion aux habitants.

## Comment participer ?

Il y a 6 étapes pour participer.

### **1. Avoir une idée de projet.**

Pour participer, vous devez d'abord avoir une idée de projet.

Il y a des fiches d'information pour vous aider à créer le projet.



Par exemple :

- une fiche sur le projet
- une fiche sur langue et handicap
- une fiche pour vous aider à organiser une activité sans obstacle
- une fiche sur le langage simple
- une fiche sur les médias sociaux
- une fiche sur les réseaux

Vous trouvez les fiches sur notre [site](#).

## 2. S'inscrire

Pour s'inscrire, il faut remplir un formulaire.

Vous trouvez le formulaire sur notre [site](#).

Vous devez envoyer le formulaire avant le **3 décembre 2023**.

Vous pouvez envoyer le formulaire :

- soit par e-mail à cette adresse : [bureau-ldiph@admin.vs.ch](mailto:bureau-ldiph@admin.vs.ch)
- soit par la Poste à cette adresse :

Bureau pour les droits  
des personnes en situation de handicap  
Avenue de la Gare 23  
1950 Sion



### **3. Contrôle des règles**

Des personnes lisent tous les projets.

Elles regardent si votre projet respecte les règles.

Elles peuvent vous donner des conseils.

Elles peuvent aussi vous aider à corriger le projet.

### **4. Confirmation**

Si votre projet respecte les règles,  
alors vous recevez une confirmation.

### **5. Détails du projet**

Vous recevez un autre formulaire.

Vous devez écrire les détails du projet.

Vous devez aussi écrire si tout le monde peut participer au projet.

Par exemple les personnes en chaise roulante.

Ou les personnes sourdes.

### **6. Site internet**

Nous publierons votre projet sur le site internet avenir inclusif.

Tout le monde peut voir votre projet sur le site internet.



## Séance d'information en ligne

Vous voulez plus d'informations ?

Vous pouvez participer à une séance d'information sur internet.

- le **3 octobre 2023** de 10 heures à 11 heures en allemand
- le **3 octobre 2023** de 14 heures à 15 heures en français

Pour participer à la séance, cliquez sur le lien sur notre [site](#).

Vous avez besoin d'une aide spéciale pour participer à la séance ?

Par exemple, une personne qui traduit en langue des signes ?

Alors appelez-nous au 027 606 11 10.

Ou envoyez-nous un e-mail à cette adresse : [bureau-ldiph@admin.vs.ch](mailto:bureau-ldiph@admin.vs.ch)

Vous avez des questions ?

Vous avez besoin de conseils ?

Vous pouvez contacter Madame Viviane Bérod Pinho ou Madame Priska Escher :

- par téléphone au 027 606 11 10.
- par e-mail à cette adresse : [bureau-ldiph@admin.vs.ch](mailto:bureau-ldiph@admin.vs.ch)

*Texte en langage facile à lire et à comprendre : Marine Noël*